

Mondial Assistance aux côtés des aidants avec « Tandem »

Paris, le 8 avril 2009 – Mondial Assistance lance Tandem, une offre de services pour le moment où un proche devient dépendant.

4 millions de Français, souvent actifs par ailleurs, viennent spontanément en aide, en partie ou totalement, à une personne de leur entourage, pour les activités de la vie quotidienne : lever et coucher, déplacements, prise de repas, toilette, habillage... Tandem leur permet de savoir immédiatement à quelles aides ils peuvent prétendre et d'en bénéficier au moment même où ils en ont besoin. Tandem leur permet de mieux organiser leur quotidien en pensant aussi à eux et à leur santé.

52% des personnes qui s'occupent d'un proche dépendant reconnaissent que leur situation est moralement difficile et 46% d'entre eux ne se sentent pas suffisamment informés¹. 41% sont des actifs qui doivent concilier leur vie professionnelle et le temps consacré à un parent dépendant. Avec le vieillissement de la population, de plus en plus de familles voient un ou plusieurs de leurs membres perdre leur autonomie.

« Chacun peut avoir à aider un proche dépendant et avoir lui-même besoin d'assistance. Pour faciliter la vie quotidienne de ces personnes nous les aidons à bénéficier rapidement d'aides sociales adaptées (financement, aides à domicile...). Nous les aidons aussi à s'organiser face à un quotidien souvent bouleversé, » commente Annie Julou-Daudin, Directeur Commercial et Marketing, Mondial Assistance France, pôle Banques et Assurances.

Tandem : des réponses et des services

Tandem permet d'accéder rapidement à un ensemble de prestations immédiates pour faire face à l'imprévu. Selon le niveau de connaissances de l'aidant, les conseillers en ressources sociales de Mondial Assistance lui donnent les informations adaptées à sa situation administrative, financière, ... Le cas échéant, ils peuvent également l'aider à faire valoir ses droits et formuler les demandes administratives. Les équipes de Mondial Assistance se mobilisent en parallèle pour mettre en place un ensemble de services qui soulageront l'aidant : elles pourront lui réserver ses billets de train aux meilleurs horaires ; un hôtel proche de l'hôpital, faire garder ses enfants pendant cette période critique.

L'offre Tandem peut être complétée par deux options « Réconfort » pouvant accompagner la personne au-delà des quelques jours qui suivent son basculement dans le rôle d'aidant :

- l'accompagnement au quotidien : ce sont des *conseils pratiques ou encore des modules de formation adaptés et un soutien psychologique en cas de besoin.*
- des solutions de répit *pour permettre à l'aidant de « souffler » : Mondial Assistance peut alors rechercher des places d'hébergement temporaire pour l'aidé ou encore par exemple proposer des heures de ménage.*

Tandem est proposé en inclusion de contrats d'assurance santé et prévoyance.

Plus de 15 ans d'expérience au service des personnes dépendantes et de leurs proches

Mondial Assistance a lancé dès 1993 ses premiers services dédiés aux personnes dépendantes. Depuis, une équipe de plus de 100 collaborateurs est dédiée à la plate-forme santé qui prend en charge plus de 110 000 personnes et malades. Les experts de Mondial Assistance couvrent tous les aspects de la dépendance : social, médical, paramédical, psychologique, gestion du handicap et services à la personne.

¹ Enquête IFOP, « la place et le rôle d'Internet dans l'accompagnement des aidants » Janvier 2008

Retrouvez Mondial Assistance sur le site : www.mondial-assistance.fr

A propos de Mondial Assistance France :

24h/24 et 365 jours par an, Mondial Assistance France intervient partout dans le monde pour apporter à ses clients entreprises et particuliers, des solutions d'assistance et d'assurance sur-mesure dans les domaines de l'automobile, du voyage, des loisirs, de la mobilité, de l'habitat, de l'emploi, de la santé et des services aux personnes.

Mondial Assistance France appartient au groupe Mondial Assistance, leader international de l'assurance voyage et de l'assistance. Il anime un réseau de 400 000 prestataires et de 180 correspondants. 250 millions de personnes sont bénéficiaires de ses services, soit 4% de la population mondiale. Le groupe Mondial Assistance est membre de Allianz Group. www.mondial-assistance.fr

RUMEUR PUBLIQUE : 01 55 74 52 00

Pauline Florentin / Stéphanie Muthélet

Mondial Assistance

Service presse : 01 53 25 53 65 – presse@mondial-assistance.com

Réserve : Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. De plus, les déclarations à caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de terme comme "peut", "va", "devrait", "s'attend à", "projette", "envisage", "anticipe", "évalue", "estime", "prévoit", "potentiel", ou "continue", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial.

Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont la société Allianz AG est régulièrement amenée à faire état dans les documents qu'elle soumet à la Securities and Exchange Commission. La société Allianz AG n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.